

c'est par mégarde que les actes des Mariages de Joseph Poitier et Joseph Cominau ont été écrits au folio suivant ils devroient être écrits au présent folio pour l'uniformité du Régistre

J. Bte Morin Ptre M

Mariage

François David Leblanc Et Marcelline Leblanc  
Le vingt quatre d'octobre mil huit cent trenteet un après la publication de trois bans de Mariage faite au prône de nos Messes paroissiales entre François David Leblanc fils mineur de Jean Baptiste Leblanc et de Ursule Doucet ses pere et mere de cette paroisse d'une part Et Marcelline Leblanc fille majeure de Jean Baptiste Leblanc et de anne Miuce ses pere et mere aussi de cette paroisse d'autre part les contractans ayant obtenu la dispense du troisième degre double de consanguinité qui setrouvoit entre eux Nous Missionnaire Soussigné avons reçu leur mutuel consentement demariage en presence de Jean Baptiste Leblanc pere de l'Epouse, de Joseph Leblanc son frere Barnabé Leblanc son cousin ; d'amant de Joseph et Jean Leblanc amis del'Epouse qui ainsi que les Epoux m'ont su signer J.Bte. Morin Ptre M

44

Bapt godfroi Power  
Le vingt sept d'octobre mil huit cent trente et un Nous Missionnaire soussigné avons baptisé godfroi agé de six semaines issu du légitime mariage du Sieur Richard Power Negoiant a Yarmouth et de Dame Marie Killigrovon Nous en avons été le paraion Demoiselle Fabie Bingay a representé la maraine

J.Bte. Morin Ptre M.

45

Bapt M. Helène Leblanc  
Le vingt neuf d'octobre mil huit cent trente et un Nous Missionnaire soussigné avons baptisé Marie Helène née aujourd'hui du légitime mariage de Chrisostome Leblanc de la mission de Ste. anne et de Francoise oburd le parain a été amant Chrisostome Leblanc la maraine anne Diltude Leblanc J.Bte. Morin Ptre M